RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 24 mars 1951.

Nº 664 /Just.

Objet:

Résidence Mme RAYMOND .-



Cher Maître,

Suite à votre lettre du 14 mars 1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je pe connais pas la résidence actuelle de Monsieur et Madame Raymondqui ont quitté le territoire sans se faire rayer du registre de la population.

Madame Raymond est née Leloup-Marin à Amay

le 11/10/1911.-

Vous pourriez utilement vous renseigner sur sa résidence à la Mission Anti-érosive à Usumbura à laquelle en quittant Astrida il comptait prester sesservices.

Veuillez agréer, Cher Maître, l'assurance de ma considération très distinguée --

L' Admiaistrateur Territorial Assistant,

Maître FIEVEZ Avocat près le Tribunal d'Appel du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-